

La commune de Lys-lez-Lannoy est située à 12 kilomètres de l'agglomération de Lille, c'est l'une des 95 communes que compose la Métropole Européenne de Lille (MEL). Lys-lez-Lannoy est attenante à la ville de Roubaix, à proximité de la Belgique. La commune est située sur le canton de Croix. D'une superficie de 326 hectares, la ville compte un peu moins de 14 000 habitants.

Outre son activité industrielle grâce au Parc d'Activités Versant Nord-Est, la commune recense près de 400 acteurs économiques.

Lys-Lez-Lannoy est découpé en cinq quartiers :

- Fresnoy
- Jules Guesde – Justice
- Bon Poste
- Centre
- Cohem – Vert Pré

Chaque quartier possède sa propre identité déterminée par sa population, sa géographie locale, son histoire. Cette diversité se reflète dans les manifestations culturelles qui y sont produites.

Tout au long de l'année, ces cinq quartiers de la ville sont animés par de nombreuses manifestations.

I

VOTRE ACTIVITÉ

FAÎTES VOUS CONNAÎTRE

> **Je prends contact avec la Mairie pour l'informer de mon projet et/ou de mon installation.**

La ville de Lys-lez-Lannoy tient à entretenir un lien avec les commerçants et les artisans installés sur le territoire. Vous pouvez donc nous communiquer votre adresse mail afin de recevoir des actualités ou des invitations.

Lors de votre installation, une présentation dans le Lys Infos, le journal d'informations municipales vous sera proposée.

Vous pouvez également demander une rencontre avec **Mme Rasson Séverine, l'élue en charge des commerces.**

❖ **Mairie de Lys-lez-Lannoy**

Contacts

Adresse : 31 rue Jean Baptiste Lebas – 59390 Lys-lez-Lannoy

Tél : 03 20 75 27 07

Mail : conomie@mairie-lyslezlannoy.com - srasson@mairie-lyslezlannoy.com

Horaires d'ouverture : Mardi au Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le Samedi de 9h à 12h

> Je souhaite intégrer l'Union Commerciale et Artisanale Les Vitrines de Lannoy et Lys

Cette association a pour vocation de représenter et fédérer les acteurs économiques de l'ensemble des communes de Lannoy et Lys-lez-Lannoy et de promouvoir le commerce de proximité.

Plusieurs fois par an, des salons à thèmes sont organisés.

❖ Union Commerciale et Artisanale Les Vitrines de Lannoy et Lys

Contacts

Présidente : Mme Huys Aurélie

Mail : lillie358@msn.com

LES ÉTAPES À LA CRÉATION

La création/reprise d'une entreprise commerciale et/ou artisanale est un long processus qui nécessite d'agir avec rigueur et méthode, en respectant une suite logique d'étapes qui débute par la définition du projet.

- La réalisation d'une étude de marché,
- La recherche du local d'activité,
- La réalisation d'une étude financière et juridique,
- La recherche de financement,
- L'immatriculation au Registre du Commerce,
- Le démarrage et le suivi de l'activité.

Une fois votre entreprise créée, les services de **la Chambre de Commerce et d'Industrie** et de **la Chambre de Métiers et de l'Artisanat** peuvent continuer de vous conseiller et vous accompagner dans vos besoins en formation, en recrutement, en communication numérique, en développement de votre activité et de votre réseau professionnel, en gestion d'entreprise, en diminution de l'impact environnemental de votre entreprise.

❖ France Travail peut aussi vous orienter et vous accompagner pour vos recrutements.

Contacts

Adresse : 31 bis rue des écoles – 59510 Hem

Tél : 09 72 72 39 49

Site : <https://www.francetravail.fr/>

❖ Chambre de Commerce et d'Industrie du Grand Lille (CCIGL)

Contacts

Adresse : Place du Théâtre - 59000 Lille

Tél : 03 20 63 77 77

Site : hautsdefrance.cci.fr

Horaires d'ouverture : lundi au jeudi : 8h30-12h30 & 13h30-17h et vendredi : 8h30-12h30 & 13h30-16h45

❖ **Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)**

Contacts

Adresse : Place des Artisans à l'angle des rues Abélard et Faubourg d'Arras – CS 12010 – CP 59011 Lille CEDEX

Tél : 09 86 86 30 06

Site : cma-hautsdefrance.fr

Horaires accueil téléphonique : lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h à 16h15

❖ **La Boutique de Gestion et d'Espace (BGE)**

Depuis 40 ans, la BGE s'engage pour rendre l'entrepreneuriat accessible à tous et contribuer ainsi à un entrepreneuriat raisonné et créateur de valeur, faisant converger réussites individuelles et responsabilité collective

Contacts

Adresse : 2 boulevard du Général Leclerc – 59100 Roubaix

Tél : 03 20 19 20 00

Site : <https://www.bge-hautsdefrance.fr>

❖ **Réseau Initiative – Lille Métropole Nord**

Le Réseau Initiative France est l'une des 214 associations locales réparties sur tout le territoire français pour aider et financer les entrepreneurs dans leur projet de création, de reprise ou de développement d'entreprise.

Cette structure bénéficie d'une dynamique et d'une gestion des outils de financement régionaux, d'une communication et d'une représentation auprès des partenaires publics et financiers (la Région, BPI France, la caisse des dépôts, les banques...).

Contacts

Adresse : 32 boulevard Gambetta – 59100 Roubaix

Tél : 07 84 83 70 67

Site : <https://www.initiative-lillemetropolenord.fr>

❖ **Service Public – Entreprendre**

Site : <https://entreprendre.service-public.fr>

II

VOTRE INSTALLATION

LES TRAVAUX

> J'envisage de faire des travaux intérieurs, quelles sont les démarches ?

Pour la création, l'aménagement ou la modification d'un Établissement Recevant du Public (ERP), je fais la demande d'une autorisation de travaux. Ce dossier permet de s'assurer de la conformité de l'établissement aux règles d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et de sécurité contre les risques d'incendie.

• Délai d'instruction : 2 mois.

> J'envisage de faire des travaux extérieurs, quelles sont les démarches ?

* J'effectue une déclaration préalable à déposer en Mairie si mes travaux concernent : un changement de destination (d'une habitation à un commerce par exemple) ou une modification de l'aspect extérieur (ravalement, remplacement ou modification de menuiseries, agrandissement de baies...).

• Délai d'instruction : 1 mois.

* Si les travaux de changement de destination s'accompagnent d'une modification des structures porteuses de la construction ou la façade, je fais une demande de permis de construire.

• Délai d'instruction : 5 mois.

LES ENSEIGNES

Une enseigne correspond à « toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce ».

> Je souhaite installer ou modifier mon enseigne, à qui m'adresser ?

La modification ou l'installation d'une enseigne est soumise à autorisation. Je télécharge le **formulaire Cerfa n°14798**, je le complète et l'adresse en recommandé avec accusé de réception à la commune de Lys-lez-Lannoy.

Lorsque le dossier est complet, le service instructeur adresse, dans le mois en cours, un récépissé par voie postale ou informatique avec demande d'accusé de réception.

Ce récépissé indique la date à laquelle, en l'absence de décision expresse, une décision tacite est acquise, soit deux mois maximums après réception d'un dossier complet. Ce délai de deux mois comprend aussi la consultation éventuelle des services des Architectes des Bâtiments de France (ABF).

❖ Service Urbanisme

Contacts

Le service accueille uniquement sur rendez-vous : <https://lyslezlannoy.fr>, Accès en un clic, rubrique Rendez-vous

Tél : 03 20 75 27 07

Mail : urbanisme@mairie-lyslezlannoy.com

LE LABEL ACCESSIBILITÉ

Le label Accessibilité s'adresse aux commerçants et artisans qui veulent faire reconnaître et valoriser les performances de leurs bâtiments en matière d'accessibilité.

Ce label améliore l'accueil, la circulation, le confort et la sécurité pour tous les utilisateurs des bâtiments, quelles que soient leurs capacités, et en particulier pour les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

Le label Accessibilité de Lys-lez-Lannoy vise à mettre en exergue les sites totalement adaptés, en permettant aux personnes handicapées d'être soignées, accueillies et servies dans de bonnes conditions. Le visuel permet d'identifier facilement les sites labellisés. Il est décerné en collaboration avec les membres de la CCA (Commission Communale d'Accessibilité).

❖ Service Hygiène/Accessibilité

Contacts

Site : <https://lyslezlannoy.fr>, rubrique Solidarités > Habitat > Insalubrité

Tél : 03 20 75 27 07

Mail : hygiene@mairie-lyslezlannoy.com

L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Toute occupation du domaine public nécessite une autorisation préalable accordée par la commune qui établira un arrêté. Tout encombrement de la voie publique est assujéti au paiement d'une redevance.

- Pour des travaux, je fais une demande d'autorisation en ligne sur le site de la ville, afin d'occuper légalement le domaine public.

❖ Services Techniques

Contacts

Site : <https://lyslezlannoy.fr>, rubrique Urbanisme > Occupation du domaine public

Tél : 03 20 75 27 07

Mail : technique@mairie-lyslezlannoy.com

Pour l'installation de terrasses, de présentoirs, d'étalages ou tout autre encombrement de la voie publique :

❖ Service Economie

Contacts

Tél : 03 20 75 27 07

Mail : economie@mairie-lyslezlannoy.com

LICENCES DE DÉBIT DE BOISSON

> Je souhaite vendre de l'alcool ou simplement offrir un verre d'alcool lors d'un évènement.

J'ai besoin d'une licence permanente ou temporaire pour vendre des boissons alcoolisées. Lors d'un événement particulier (inauguration, départ, fête de Noël, buvette extérieure lors d'une manifestation), j'ai besoin d'un arrêté d'autorisation de débit de boissons.

❖ Service Gestion des Salles (licence temporaire)

Contacts

Tél : 03 20 75 27 07

Mail : gestiondessalles@mairie-lyslezlannoy.com

❖ Service Economie (licence permanente)

Contacts

Tél : 03 20 75 27 07

Mail : economie@mairie-lyslezlannoy.com

LES LIVRAISONS

> Les livraisons sont-elles réglementées ?

Les livraisons ne sont pas réglementées du moment que le temps resté sur la voie publique est temporaire.

LES DÉCHETS

> Comment se passe la collecte des déchets et des encombrants ?

- Pour toutes questions, prenez contact avec les services de la MEL qui étudieront votre demande.
- Concernant les encombrants, les professionnels doivent jeter les déchets issus de leur commerce (gravats, bois, appareils électriques, électroniques et électroménagers) à la déchèterie professionnelle. Chaque passage est payant sans volume maximum et limité à 18 passages par an. L'accès en déchèterie mobile est interdit aux professionnels.

❖ Déchetterie de Roubaix - Métropole Européenne de Lille (MEL)

Contacts

Adresse : 171 rue de Leers - Roubaix

Tél : 0800 71 17 71 (n° vert gratuit)

Mail : contact-dechets@lillemetropole.fr

III

VOTRE SÉCURITÉ

POUR ASSURER VOTRE SÉCURITÉ

La Police Municipale et la Police Nationale veillent chacune, dans le cadre de leurs prérogatives, à la sécurité et à la tranquillité publique. Elles s'attachent particulièrement à vous permettre d'exercer votre activité en toute quiétude.

❖ Police Municipale

Contacts

Adresse : 33 rue Jean Baptiste Lebas – 59390 Lys-lez-Lannoy

Tél : 03 20 81 17 86

❖ Police Nationale

Contacts

Adresse : 72 boulevard de Beflort – 59100 Roubaix

Tél : 03 20 81 35 35

Ouvert 24h/24

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

> A quelles obligations de sécurité est soumis mon établissement ?

Je m'assure que mon local dispose des équipements de sécurité et d'accessibilité obligatoires en cas d'incendie : extincteurs, affichage des consignes de sécurité, blocs de secours. Je dois assurer mon local et le matériel qui le compose.

IV

VIE QUOTIDIENNE

SE DÉPLACER

La ville de Lys-lez-Lannoy est desservie par Ilévia, le réseau de transport de la Métropole européenne de Lille (MEL).

Elle est située à proximité des axes routiers (RD700).

SE STATIONNER

De nombreux parkings existent sur la commune :

- Ancienne place du marché (rue Jules Guesde) – 92 places
- Espace culturel Agora (Avenue Paul Bert) - 18 places
- Ecole le Petit Prince (rue du Général Leclerc) – 34 places
- Impasse Bayart – 23 places
- La poste (rue Hespel) – 23 places
- Parking (rue Jeanne d'Arc) – 18 places
- Parking Beregovoy (rue Chanzy) – 28 places
- Esplanade Daniel Chabasse (face à la mairie) – 36 places
- Salle André Desmulliez (avenue Paul Bert) – 26 places
- Parking du Parc Urbain (rue Jeanne d'Arc)
- Place Faidherbe (rue Jules Guesde) – 52 places
- Rue du Colisée – 86 places
- Rue du Meunier – 10 places
- Rue Fénélon – 10 places

Et bien d'autres encore.

> **Que dois-je savoir concernant les structures Lysoises?**

LES ENFANTS

La commune dispose d'une crèche municipale et 10 établissements scolaires :

- Le Multi-accueil – la Pépinière
- 5 écoles maternelles
- 3 écoles primaires
- 1 collège
- 1 E.R.E.A Colette Magny – collège et lycée professionnel

Site : <https://lyslezlannoy.fr>, rubrique Jeunesse > Enseignement

Le service Enfance Jeunesse propose :

- 1- Des accueils de loisirs pour les enfants de 3 à 14 ans et de 3 à 17 ans pour les centres d'été.

Site : <https://lyslezlannoy.fr/jeunesse/accueil-et-loisirs/>

Adresse : Parc Maréchal – 14 rue Jules Guesde – 59390 Lys-lez-Lannoy

- 2- Un accueil pour les jeunes de 14 à 17 ans : Au 21

Site : <https://lyslezlannoy.fr>, rubrique Jeunesse lysoise

Adresse : 21C rue Jean Baptiste Lebas – 59390 Lys-lez-Lannoy

Mail : ylambrecht@mairie-lyslezlannoy.com

Jours d'ouverture :

- Mercredi et Samedi de 14h à 18h et Vendredi de 16h30 à 19h

LES ANCIENS

- La commune dispose d'un béguinage qui accueille des personnes en situation de handicap et des personnes âgées à partir de 60 ans.

Bon nombre de services destinés aux seniors sont accessibles via le CCAS de la ville qui peut également transmettre vos demandes d'aides sociales aux différents organismes compétents.

❖ CCAS

Contact

Le service accueille uniquement sur rendez-vous : <https://lyslezlannoy.fr>, Accès en un clic, rubrique Rendez-vous

Adresse : 12 bis avenue Paul Bert

Tél : 03 20 81 82 06

Mail : ccas@mairie-lyslezlannoy.com

LA CUISINE CENTRALE

L'atelier du fait maison a obtenu le Label "Territoire Bio Engagé", grâce à son approvisionnement local et à ses produits bios servis dans les restaurants scolaires. Les aînés de la commune peuvent également profiter des repas.

L'objectif de ce label est de valoriser le travail fourni par les équipes de restauration en matière de qualité des produits, d'éducation au goût, de saisonnalité, d'achats responsables, de lutte contre le gaspillage et de soutien à des filières locales.

LES LIEUX DE CULTURE

1. La ville est équipée d'un Espace Culturel Agora Maurice Codron, situé avenue Paul Bert. Ouvert en 1997, il accueille petits et grands. Plusieurs salles sont disponibles pour des associations qui y organisent des cours de danse, des expositions, des cours de peinture.
2. Lys-lez-Lannoy possède également une Ecole Municipale de Musique située à l'Espace Culturel Agora Maurice Codron.
3. La ville dispose aussi d'un théâtre, le théâtre de l'Eden. Lieu de rencontres et de découvertes. Il propose des spectacles de diverses compagnies amateurs et professionnelles et peut accueillir 350 personnes.
4. Une seconde salle de spectacle 'les Bains-Douches', en référence au nom que portait le bâtiment autrefois. Elle accueille des concerts, des one man shows, des spectacles pour enfants, de la magie. Celle-ci a une capacité d'accueil réduite (80 personnes maximum).

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La ville est équipée de nombreux complexes sportifs :

1/ Complexe sportif Jules Ferry - allée Jules Ferry

- Salle Valéria Borza – Salle de Tennis de Table
- Salle Popelier – Salle de gymnastique
- Salle omnisports Jules Ferry
- Tennis couvert
- Terrain de foot en herbe

2/ La salle Léo Lagrange – rue Léon Gambetta

- Salle omnisports

3/ Le Dojo - Promenade de l'Avenir

- Pratique des arts martiaux

4/ Le stade Jean Cholle – rue du Colisée

- 1 terrain synthétique
- 2 terrains en herbe
- 1 city-stade

5/ Salle Paul Bert – rue des Ecoles

- Salle omnisports

❖ SERVICE DES SPORTS

Contacts

Tél : 06 75 69 69 55

Mail : sports@mairie-lyslezlannoy.com

LES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

La ville compte plusieurs associations sportives et culturelles, dont l'association des commerçants Les Vitrites de Lannoy et Lys.

LES ÉVÈNEMENTS INCONTOURNABLES

- Le marché intercommunal des 2 villes a lieu tous les vendredis après-midi de 14h à 19h, sur la place Dinah Derycke (rue Jules Guesde).
- Le Salon de la Gourmandise (2^{ème} week-end de février)
- Les braderies des comités de quartiers
- La chasse aux œufs
- Le Printemps des Arts

- La fête de la musique
- Festiv'été (juillet)
- La fête du 14 Juillet
- Lys Comix
- Les Allumoirs
- Halloween
- Fête de Noël
- Le Carnaval des 2 Villes

SUPPORTS DE COMMUNICATION

La ville communique via le site Internet : www.lyslezlannoy.fr et les réseaux sociaux Facebook et Instagram : @VilleLyslezLannoy. N'hésitez pas à communiquer sur vos événements. Le flux d'actualités de notre site Internet contient généralement des éléments les plus pertinents et intéressants. N'hésitez pas à le consulter régulièrement.

❖ SERVICE COMMUNICATION

Contacts

Tél : 03 20 75 27 07

Mail : communication@mairie-lyslezlannoy.com

V

LES NUMEROS ET CONTACTS UTILES

Mairie

31 rue Jean Baptiste Lebas

59390 Lys-lez-Lannoy

03 20 75 27 07

Mail : economie@mairie-lyslezlannoy.com

CCAS

31 rue Jean Baptiste Lebas

59390 Lys-lez-Lannoy

03 20 81 82 06

Mail : ccas@mairie-lyslezlannoy.com

Union Commerciale et Artisanale Les Vitrites de Lannoy et Lys
Mail : lilie358@msn.com

Préfecture du Nord
12-14 rue Jean Sans Peur
59000 Lille
Tél : 03 20 30 59 59

Police Municipale
33 rue Jean Baptiste Lebas
59390 Lys-lez-Lannoy
Tél : 03 20 81 17 86

Police Nationale
72 boulevard de Beflort
59100 Roubaix
Tél : 03 20 81 35 35
Ouvert 24h/24

France Travail
31 bis rue des Ecoles
59510 Hem
Tél : 09 72 72 39 49

Chambre de Commerce et d'Industrie du Grand Lille (CCIGL)
Place du Théâtre
59000 Lille
Tél : 03 20 63 77 77

Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)
Place des Artisans à l'angle des rues Abélard et Faubourg d'Arras
CS 12010 – CP 59011 Lille CEDEX
Tél : 09 86 86 30 06

Réseau Initiative Lille Métropole Nord
32 boulevard Gambetta
59100 Roubaix
Tél : 07 84 83 70 67

Boutique de Gestion et d'Espace (BGE)
2 boulevard du Général Leclerc
59100 Roubaix
Tél : 03 20 19 20 00